

DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Réf. CL/04/2026  
FF : États membres

Rome, le 27 mars 2026

## INVITATION À LA 2<sup>e</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Monsieur, Madame,

Conformément à la décision de la 34<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de vous informer que, la 2<sup>e</sup> session extraordinaire de l'Assemblée générale du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) se tiendra **en ligne le 28 avril 2026 à 12h30 (CEST), via la plateforme Zoom.**

La session se déroulera en anglais et en français, avec un service d'interprétation simultanée. En plus des langues officielles de travail, une interprétation en espagnol sera également proposée, grâce à la généreuse contribution financière du gouvernement espagnol.

L'ordre du jour provisoire, le calendrier et les documents de travail sont disponibles sur le portail d'information des organes directeurs à l'adresse suivante : <https://ga.iccrom.org/>

**Nom d'utilisateur :** iccromga  
**Mot de passe :** ICCR0m\_G4\_2026!!

*La 34<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale approuve le Programme de travail et de budget pour l'exercice biennal 2026-2027 tel que présenté [...] et demande au Directeur général de préparer une version détaillée du Programme de travail et de budget pour 2026-2027, en étroite collaboration avec le Conseil, en vue de sa confirmation au plus tard fin février 2026. [...] Décide de tenir une Assemblée générale extraordinaire, organisée en ligne, au plus tard fin avril 2026, afin de confirmer le Programme de travail et de budget détaillé pour 2026-2027. (Veuillez consulter [l'annexe I](#) pour le texte intégral des comptes rendus des décisions de l'AG34/26 – point 14.2.3 de l'ordre du jour).*

Le Secrétariat a le plaisir d'annoncer que le Programme de travail et de budget 2026-2027 (version détaillée) a été approuvé par consensus par le Conseil le 26 février 2026 et est disponible sur le portail des organes directeurs dans les trois langues.

Conformément à ce qui a été convenu avec le Conseil, les États membres sont invités à faire part de leurs éventuelles observations par écrit au plus tard 15 jours avant la 2<sup>e</sup> session extraordinaire de l'Assemblée générale, soit le lundi 13 avril 2026 avant minuit, heure d'Europe centrale (CEST).

Je vous invite par conséquent à me faire parvenir par Note Verbale, les lettres de créance de la délégation de votre pays à l'Assemblée générale, de préférence avant **le 21 avril 2026**. Les données personnelles des participants seront traitées conformément à [la note d'information de l'ICCROM concernant le traitement des données collectées pour l'Assemblée générale](#).

Avant de soumettre les délégations des États membres, il convient de consulter les règles pertinentes des Statuts de l'ICCROM et du Règlement intérieur de l'Assemblée générale figurant à [l'annexe II](#). Pour toute question complémentaire, veuillez contacter le Secrétariat de l'ICCROM à l'adresse [gb-secretariat@iccrom.org](mailto:gb-secretariat@iccrom.org).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.



Aruna Francesca Maria Gujral  
Directrice générale

À tous les États membres de l'ICCROM